

09 DEC. 2015

CICLIC
Agence Régionale du Centre pour le livre,
l'image et la culture numérique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 3 décembre 2015

Le trois décembre deux mille quinze, à quinze heures dix, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, sur convocation de Madame Carole CANETTE, présidente de l'agence, en date du 3 novembre 2015.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire :

Madame Carole CANETTE

L'Etat :

Madame Sylvie LE CLECH ; Monsieur Frédéric LOMBARD, représentant Monsieur le conseiller cinéma et audiovisuel de la DRAC ; Madame Vanessa N'DOYE, représentant Madame le conseiller livre et lecture de la DRAC ; Madame Anne-Marie PESLHERBES-LIGNEAU, représentant Madame le Recteur d'Académie

Le Maire de Château-Renaud :

Monsieur Michel COSNIER

Les personnalités qualifiées :

Madame Marie-Laure BOUKREDINE ; Monsieur Claude CADET ; Monsieur Xavier COUTAU ; Monsieur Johann DEMOUSTIER ; Madame Emmanuelle DUNAND ; Madame Catherine MARTIN-ZAY ; Madame Dominique VEAUTE

ONT DONNE LEUR POUVOIR :

Monsieur Gérard BERT ; Monsieur Yann BOURSEGUIN ; Madame Clémence DAUPHIN ; Madame Julie GERMAIN ; Madame Karine GLOANEC-MAURIN ; Madame Maryline LAPLACE ; Madame Chantal REBOUT

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Madame Martine RICO, représentant du CESER ; Monsieur Yvan SYTNIK, directeur de la culture et du patrimoine à la Région Centre-Val de Loire ; Monsieur Yohann NIVOLLET, chargé de mission livre, cinéma, audiovisuel, FRAC à la direction de la culture et du patrimoine de la Région Centre-Val de Loire ; Monsieur Philippe GERMAIN, directeur général de Ciclic ; Madame Annaïck LE RU, directrice administrative et financière de Ciclic ; Monsieur David SIMON, responsable du pôle Education à Ciclic ; Madame Marie LAURENT, chargée de mission auprès de la direction à Ciclic.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 13

- Votants : 19 (dont sept pouvoirs)

NOUVEAU SCHEMA ORGANISATIONNEL DES SERVICES

Délibération 46-2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

.../...

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet du Centre-Val de Loire du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

Délibère

Considérant la saisine du Comité Technique en date du 12 novembre 2015 pour la séance du 8 décembre 2015.

L'organigramme actuel de l'agence résulte de la fusion de Livre au Centre et de Centre Images en 2012 et n'a connu depuis que des modifications mineures, afin d'adapter le fonctionnement interne de certains services. Comme pour toute organisation, il revient de s'interroger à intervalles réguliers sur sa pertinence et les possibilités d'amélioration.

Dans son projet d'orientation, le directeur général de Ciclic diagnostiquait notamment une structuration alourdie de l'agence du fait d'un nombre de pôles important. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de fluidifier cette organisation pour permettre une meilleure mise en œuvre du service public culturel confié à Ciclic et conserver une souplesse de gestion et une efficacité de management.

C'est dans ce cadre que la question du rapprochement des pôles diffusion et exploitation est proposée à l'occasion de ce conseil d'administration.

Contexte

La région Centre-Val de Loire est une région où la moyenne de fréquentation et le nombre de fauteuils par habitant sont inférieurs à la moyenne nationale¹. Mais forte de 67 établissements actifs, dont 40 classés art

.../...

¹ CENTRE: Le nombre de fauteuils total sur la région s'élève à 37 448, soit un fauteuil pour 68 habitants (58 habitants par fauteuil en moyenne nationale). Un habitant de la région Centre est allé en moyenne 2,62 fois au cinéma en 2014 (3,35 fois en moyenne pour l'ensemble des Français). *La Géographie du cinéma*, dossiers du CNC 333, septembre 2015.

et essai, la région montre un certain dynamisme, en particulier avec la présence de circuits itinérants en milieu rural. En 2014, la fréquentation dans la région Centre-Val de Loire atteint 6,66 millions d'entrées, soit 10,6% de plus qu'en 2013 (+7,9% au plan national). Pour accompagner ce maillage du territoire, la Région et l'Etat ont mis en place des politiques de soutien à l'exploitation et à la diffusion cinématographiques, à travers plusieurs dispositifs.

Dans le cadre de ces politiques, l'agence régionale Ciclic développe un projet de diffusion culturelle au plus près des territoires, grâce aux Cinémobiles (pôle exploitation) et aux actions du pôle diffusion. Les Cinémobiles se rendent dans 46 communes et assurent une offre cinématographique éclectique (films grand public, films art et essai, films jeune public...) et de qualité, afin que les publics puissent y trouver un cinéma de proximité, de découverte et un lieu de partage.

Ciclic valorise et accompagne la diffusion cinématographique sur l'ensemble des 6 départements, et s'engage en faveur de sa qualification (art et essai) et de sa diversité, y compris dans ses formats les moins connus que sont le court métrage et le documentaire. Au travers de l'accompagnement des œuvres, Ciclic favorise la venue de réalisateurs ou de professionnels dans les salles de cinéma, les bibliothèques ou d'autres lieux culturels, afin d'organiser un échange entre les œuvres, les auteurs et les publics. L'agence a impulsé de nombreux partenariats et occupe une place importante pour la diffusion cinématographique en région.

Ciclic prend en compte la diffusion des films soutenus à la création depuis de nombreuses années. Cet accompagnement permet d'entretenir des relations étroites et constructives avec l'exploitation régionale, avec notamment l'Association des cinémas du Centre et des salles de cinéma. En 2014, le CNC renforce d'ailleurs cet axe de travail en soutenant le développement de nouveaux projets, tels que « Cour(t)s devant », formats courts en avant-séance dans les salles de la région. En articulation avec des événements nationaux (Mois du film documentaire, Fête du cinéma d'animation, Le Jour le plus Court), Ciclic a déployé une coordination régionale, un rôle de conseils, de ressources, et d'animation de réseaux. Ciclic a également développé un projet d'éditorialisation et de médiation sur le web, « CIEL, cinéma indépendant en ligne », afin de poursuivre son engagement auprès du plus grand nombre, en ne négligeant pas les moyens de diffusion et communication actuels.

.../...

Enjeux et objectifs du projet de direction pour la diffusion cinématographique en région Centre-Val de Loire.

L'omniprésence des écrans, la logique de concentration qui s'opère dans les offres et, par conséquent dans les pratiques, sont depuis plusieurs années au cœur de nos réflexions professionnelles et sociétales, et ce à l'heure de profondes réformes territoriales et budgétaires. Actuellement, un effet de concentration et d'accélération est notable dans le secteur de l'exploitation du fait du marché des sorties hebdomadaires ultra-compétitif.

Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire pour Ciclic de réaffirmer une politique publique en faveur de l'accompagnement des publics, tant dans la diversité de l'offre qui leur est proposée que dans l'accessibilité de celle-ci. Les principes d'une politique régionale en faveur de la diffusion cinématographique doivent être : accessibilité, démocratisation et diversité culturelles et élargissement des publics. Il s'agit pour Ciclic de :

- garantir des espaces pour la diversité culturelle et cinématographique, à travers la promotion d'un cinéma art et essai, ou cinéma d'auteur (défendu au titre de la politique régionale de soutien à la création, en partenariat avec le CNC)
- préserver et développer un aménagement culturel du territoire régional dans le champ du cinéma et ainsi participer à la recherche de nouveaux publics.
- concevoir une formation des regards des spectateurs, en particulier des plus jeunes, en favorisant la rencontre artistique.

L'agence Ciclic s'attache à une sensibilisation et à la conception d'une offre cinématographique en direction de publics très divers :

- le grand public ;
- le jeune public ;
- le public cinéphile ;
- le public scolaire ;
- le public dit éloigné de la culture et de ses pratiques.

C'est pourquoi Ciclic s'adresse aux professionnels (salles de cinéma art et essai, de proximité, itinérantes, bibliothèques ou médiathèques, organisateurs d'événements culturels...) par le biais d'un rôle de conseils, ressources et s'engage dans des dispositifs partenariaux afin de favoriser la qualité et la diversité de l'offre cinématographique et d'encourager l'animation et l'accompagnement des œuvres sur le territoire.

.../...

L'agence Ciclic déploie ses actions dans une logique d'aménagement cinématographique et culturel du territoire, en particulier avec la présence des circuits itinérants en milieu rural. D'autres dispositifs de diffusion, tels que le Mois du film documentaire en région Centre-Val de Loire, permettent également de toucher ces territoires ruraux, notamment grâce aux bibliothèques de proximité, afin de garantir une présence du cinéma sur un territoire régional large et décentralisé (et au-delà des pôles urbains).

Un rapprochement des pôles diffusion et exploitation au sein de l'agence.

Vers une meilleure visibilité de Ciclic auprès des partenaires et des publics

Aujourd'hui, Ciclic souhaite poursuivre cet engagement et assurer un plus grand rayonnement aux actions portées auprès des publics et des territoires, en unissant les moyens des pôles exploitation et diffusion.

La logique de pôles peut parfois entraîner des cloisonnements internes qui ne favorisent pas l'émergence d'une ligne éditoriale commune et lisible pour nos partenaires et les publics. Il s'agit ainsi pour Ciclic d'accroître la cohérence dans l'organisation de ses missions et de leur assurer davantage de visibilité auprès des professionnels et des publics.

La salle de cinéma est un lieu d'action culturelle, de rencontres artistiques et de lien social. Les Cinémobiles, avec leurs spécificités et leurs contraintes liées à l'itinérance, offrent en interne une perspective de mutualisation et d'expérimentation sur ces enjeux. Dégager au sein d'un pôle une articulation entre les missions opérationnelles et les projets partenariaux sera un point de convergence et d'échange intéressant pour les équipes.

Le projet d'animation du Cinémobile sera retravaillé dans les prochains mois afin de lui donner un nouveau souffle, tant dans la programmation et que dans la mobilisation des relais (correspondants et partenaires) et des publics. L'apport de la diffusion pourra y être structurant et permettre une plus grande mutualisation pour inscrire les circuits Cinémobiles dans le réseau régional des salles. Dans cette perspective, le projet en direction des publics scolaires au sein des Cinémobiles sera mis également en réflexion pour améliorer l'inscription de ses publics aux séances dédiées (dispositifs d'éducation à l'image, séances spécifiques et complémentaires).

.../...

Un des enjeux de l'agence Ciclic est de cultiver et développer la relation aux territoires et à leurs acteurs. Certaines actions permettent déjà à Ciclic de constituer et d'animer plusieurs réseaux d'acteurs de la diffusion et de l'action culturelle (salles, bibliothèques...). Il conviendra de penser aux croisements au sein de ces réseaux et de les animer avec une vision plus globale et dynamique.

Organisation du nouveau pôle diffusion

Les missions du nouveau pôle portent sur :

- la programmation (accessibilité / diversité).
- l'accompagnement des œuvres et la rencontre avec les auteurs.
- l'attention au jeune public, en termes de sensibilisation et d'action culturelle.
- la communication.
- les partenariats et l'animation de réseaux.
- le fonctionnement (Financements / Equipement / Personnel).

Si l'ensemble des missions des deux pôles se trouvent confortées, le rapprochement produira des déplacements progressifs et aura des incidences sur l'organisation générale du pôle unifié. Il s'agit également de donner une nouvelle dynamique de travail en équipe aux agents de ces deux pôles.

Ces aménagements concerneront donc non seulement les missions de programmation afin de tisser des liens plus nets entre programmation des Cinémobiles, promotion des films soutenus et dispositifs de diffusion culturelle. Il s'agira aussi d'organiser la collaboration avec les autres pôles (en particulier le pôle éducation) pour la mise en place des actions d'éducation à l'image ou en direction des publics jeunes. Sans oublier les enjeux autour de l'animation et le maillage territorial qui permettront de renforcer les dynamiques de réseaux et consolider les partenariats avec des projets anticipés et concertés.

La mise en œuvre de ce rapprochement nécessite une mise à jour du tableau des effectifs.

Suppression de trois postes :

- Responsable pôle exploitation
- Coordinateur technique pôle exploitation
- Assistant administratif pôle exploitation

.../...

Création de trois postes :

- Poste de chargé de mission programmation à temps complet (dénomination courante : coordinateur programmation)

Cet emploi est pourvu en application du décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emploi des attachés territoriaux

Les fonctions et niveau de recrutement correspondant à cet emploi sont les suivants :

Fonction : coordination de la programmation des Cinémobiles et de la promotion des films soutenus, médiation numérique, information et communication

Niveau de compétences : bac+3 et/ou expérience professionnelle significative avec une connaissance des secteurs cinéma et audiovisuel et notamment de l'exploitation. Connaissances cinématographiques.

- Poste de responsable technique à temps complet

Cet emploi est pourvu en application du décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emploi des techniciens territoriaux

Les fonctions et niveau de recrutement correspondant à cet emploi sont les suivants :

Fonction : mise en œuvre logistique de l'exploitation des Cinémobiles, coordination de l'entretien technique de la flotte des véhicules Cinémobiles et des véhicules de service, mise en œuvre des procédures nécessaires au respect des normes de sécurité relatives à l'utilisation des Cinémobiles, mise en œuvre des procédures nécessaires au bon fonctionnement de l'activité, participer à l'animation territoriale de l'activité. Parallèlement, le responsable technique assurera une mission de régisseur projectionniste.

Niveau de compétences : Permis de conduire poids lourds EC, CAP de projectionniste ou équivalent en expérience professionnelle. Connaissance du secteur de l'exploitation cinématographique.

- Poste de coordinateur exploitation à temps complet

Cet emploi est pourvu en application du décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

Les fonctions et niveau de recrutement correspondant à cet emploi sont les suivants :

Fonction : coordonner le suivi logistique de l'organisation des tournées commerciales des Cinémobiles, coordonner l'organisation des séances scolaires des Cinémobiles, informer et communiquer auprès du grand public et des communes, accomplir toute tâche administrative nécessaire au bon fonctionnement du pôle, participer au développement de projets au sein du pôle diffusion

Niveau de compétences : Bac +2 minimum. Bonne connaissance des circuits de distribution et d'exploitation cinématographique. Sens relationnel développé.

.../...

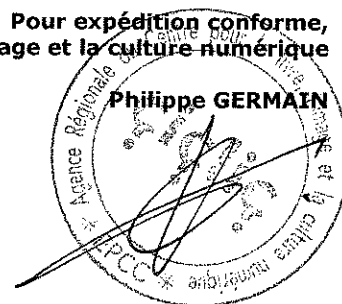
Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- de procéder au rapprochement des pôles diffusion et exploitation et de créer un pôle unique dénommé pôle diffusion ;
- de supprimer les postes suivants :
 - Responsable pôle exploitation ;
 - Coordinateur technique ;
 - Assistant administratif pôle exploitation ;
- de créer les postes suivants dans les conditions énoncées ci-dessus :
 - Chargé de mission programmation (dénomination courante : coordinateur programmation) ;
 - Responsable technique ;
 - Coordinateur exploitation ;
- d'adopter le tableau des effectifs de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique.

Votants : 19

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Le Directeur Général de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique



	Filtre	Cadre d'emploi				Temps de travail	A raison de
		Agents non titulaires		Agents titulaires			
		Type de contrat	Date fin de CDD	Référence grade	Grade		
POLE CINEMA AUDIOVISUEL							
1	Responsable Cinéma Audiovisuel	X	X		rédauteur territorial	TC	35/35ème
2	Coordinateur cinéma et audiovisuel	CDD 1 an	31 octobre 2015	rédauteur territorial		TC	35/35ème
3	Coordinateur administratif	CDD 2 ans	31 décembre 2015	rédauteur territorial		TC	35/35ème
4	Coordinateur Bureau d'accueil de tournages	X	X		rédauteur territorial	TC	35/35ème
POLE EDUCATION							
5	Responsable Education						
6	Chargé de mission Edition pédagogique	CDI droit public			attaché territorial	TC	35/35ème
7	Chargé de mission Actions éducatives et culturelles	CDI droit public			attaché territorial	TC	35/35ème
8	Chargé de mission Pratiques et enseignements artistiques	CDD droit public	28 février 2018	attaché territorial		TC	35/35ème
9	Coordinateur actions éducatives et culturelles	CDD droit public	28 février 2018	attaché territorial		TC	35/35ème
10	Coordinateur pratiques et enseignements artistiques	X	X		rédauteur territorial	TNC	32/35ème
11	Assistant actions éducatives et culturelles	X	X		rédauteur territorial	TC	35/35ème
POLE DIFFUSION							
12	Responsable Diffusion						
13	Coordinateur diffusion	X	X		attaché territorial	TC	35/35ème
14	Chargé de mission programmation	CDI droit public			rédauteur territorial	TC	35/35ème
15	Responsable technique	CDI droit public			attaché territorial	TC	35/35ème
16	Coordinateur exploitation	CDD 2 ans	30 avril 2016	technicien principal de 2ème classe à pourvoir		TC	35/35ème
17	Régisseur projectionniste	CDI droit public			agent de maîtrise principal	TC	35/35ème
18	Régisseur projectionniste	CDI droit public			agent de maîtrise	TC	35/35ème
19	Régisseur projectionniste	CDD 1 an	23 août 2016	agent de maîtrise		TC	35/35ème
20	Régisseur projectionniste	CDD 1 an	23 août 2016	agent de maîtrise		TC	35/35ème
21	Régisseur projectionniste	CDD 2 ans	11 janvier 2017	agent de maîtrise		TC	35/35ème
POLE LIVRE							
22	Responsable Livre						
23	Chargée de mission Vie littéraire et développement territorial	X	X		attaché territorial	TC	35/35ème
24	Coordinateur site et réseaux professionnels	CDD 3 ans	15 avril 2016	attaché territorial		TC	35/35ème
25	Coordinateur économie du livre et formation	CDI droit public			rédauteur territorial	TC	35/35ème
26	Assistant sectoriel	CDD 3 ans	6 mai 2016	rédauteur territorial		TC	35/35ème
27	Responsable Mille lectures	CDD 2 ans	31 janvier 2016	rédauteur territorial		TC	35/35ème
27	Responsable Mille lectures	CDI droit public			attaché territorial	TC	35/35ème

	Filière	Cadre d'emploi				Temps de travail	A raison de
		Agents non titulaires		Agents titulaires			
		Type de contrat	Date fin de CDD	Référence grade	Grade		
POLE PATRIMOINE							
28	Responsable Patrimoine	CDD 1 an	31 août 2016	attaché territorial		TC	35/35ème
29	Coordinateur technique des archives	X	X	technicien principal de 2ème classe		TC	35/35ème
30	Chargé de collecte et de valorisation	CDD 2 ans	30 novembre 2015	rédauteur territorial		TC	35/35ème
31	Documentaliste	X	X	assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2ème classe		TC	35/35ème
32	Assistant administratif	X	X	adjoint administratif 2ème classe		TC	35/35ème
INFORMATION, TERRITOIRES ET DVPT							
33	Responsable Information, territoires et développement numérique	X	X	attaché territorial		TC	35/35ème
34	Chargé d'études et d'information	X	X	rédauteur principal de 2ème classe		TC	35/35ème
35	Coordinateur édition	X	X	technicien principal de 2ème classe		TC	35/35ème
36	Coordinateur multimédia	X	X	technicien principal de 2ème classe		TC	35/35ème
DIRECTION - AFFAIRES GENERALES							
37	Directeur	CDD 5 ans	9 septembre 2020	administrateur HC		TC	35/35ème
38	Chargé de mission du studio d'animation	CDD 3 ans	31 août 2017	attaché territorial		TC	35/35ème
39	Régisseur studio	CDD 3 ans	9 mars 2018	technicien principal de 2ème classe		TC	35/35ème
40	Coordinateur action culturelle studio	X	X	rédauteur territorial		TC	35/35ème
41	Chargé de mission auprès de la direction	X	X	attaché territorial		TC	35/35ème
42	Directeur administratif et financier	X	X	attaché territorial		TC	35/35ème
43	Gestionnaire ressources humaines et budget	X	X	rédauteur territorial		TC	35/35ème
44	Coordinateur comptabilité	CDI droit public		rédauteur territorial		TC	35/35ème
45	Assistant accueil / standard	X	X	adjoint administratif 2ème classe		TC	35/35ème
46	Assistant administratif	X	X	adjoint administratif 2ème classe		TC	35/35ème